

*Les membres du réseau OPENGROUPE,  
Vous accompagnent dans votre projet immobilier  
[www.opengroupe.fr](http://www.opengroupe.fr)*



## **ATTESTATION DE SUPERFICIE**

**Art. 46 de la Loi N°96-1107 du 18 décembre 1996  
Art.4 -1, 4 – 2. et 43, du décret N°97-532 du 23 mai 1997**

**«Type\_Appart\_ou\_maison\_»  
«Etage\_etc»  
Lot Numéro : «Numéro\_de\_Lot\_du\_bien»**

**«Adresse\_du\_bien»  
«Code\_Bien» «Ville\_Bien»**

**Registre d'expertise n° «Références»  
Du : «RDV»**

Ce rapport comprend quatre pages  
Ce rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité.

Les membres du réseau OPENGROUPE,  
Vous accompagnent dans votre projet immobilier  
[www.opengroupe.fr](http://www.opengroupe.fr)



## MISSION

Nous avons reçu mission de : «Donneur\_dordre»  
de procéder au mesurage de : «Type\_Appart\_ou\_maison\_»  
«Etage\_etc»  
Portant le numéro de lot : «Numéro\_de\_Lot\_du\_bien»  
Adresse du bien : «Adresse\_du\_bien»  
«Code\_Bien» «Ville\_Bien»  
Propriétaire : «Genre\_Propriétaire» «Nom\_Propriétaire»  
«Prénom\_propriétaire»

## DESIGNATION

Local/Pièce	Superficie privative	m <sup>2</sup>	Superficie non prise en compte	m <sup>2</sup>	Motif de non prise en compte
Entrée + Placard	7,56	m <sup>2</sup>	-	m <sup>2</sup>	-
Cuisine	8,19	m <sup>2</sup>	-	m <sup>2</sup>	-
Séjour	23,64	m <sup>2</sup>	-	m <sup>2</sup>	-
Chambre 1	10,78	m <sup>2</sup>	-	m <sup>2</sup>	-
Chambre 2 + Placard	11,65	m <sup>2</sup>	-	m <sup>2</sup>	-
Salle de bains	3,86	m <sup>2</sup>	-	m <sup>2</sup>	-
W.c	1,28	m <sup>2</sup>	-	m <sup>2</sup>	-
Cellier	-	m <sup>2</sup>	4,55	m <sup>2</sup>	Lot < à 8m <sup>2</sup>
<b>Soit un total de</b>	<b>66,96</b>	<b>m<sup>2</sup></b>	<b>4,55</b>	<b>m<sup>2</sup></b>	<b>-</b>

**Soit un total de soixante six mètres carrés quatre vingt seize.**

*Le règlement de copropriété ne nous ayant pas été soumis, la responsabilité de notre cabinet se voit dérogée quant à l'exactitude de la désignation et de la constitution du lot de copropriété ci-dessus- défini. Les surfaces occupées et annoncées sont donc celles constatées lors de la visite.*

Mesurage à effectuer en application des textes en vigueur et notamment :

**Art. 46 de la Loi N°96-1107 du 18 décembre 1996.** - “Toute promesse de vente ou d’achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d’un lot ou d’une fraction de lot mentionne la superficie de la partie privative de ce lot ou de cette fraction de lot. La nullité de l’acte peut être invoquée sur le fondement de l’absence de toute mention de superficie. Cette superficie est définie par le décret en Conseil d’Etat prévu à l’article 47.

Les dispositions du premier alinéa ci-dessus ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d’une superficie inférieure à un seul fixé par le décret en Conseil d’Etat prévu à l’article 47.”

**Art.4 - 1, 4 - 2. et 43, du décret n° 97-532 du 23 mai 1997 :**

**Art. 4 - 1.** - La superficie de la partie privative d’un lot ou d’une fraction de lot mentionnée à l’article 46 du 10 juillet 1965 est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches, et cages d’escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n’est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d’une hauteur inférieure à 1,80 mètres

**Art. 4 -2,** - “Les lots ou fractions de lots d’une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionné à l’article 4 - 1.”

#### Attestation

Le soussigné déclare qu’en application de la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 (art. 46) et du décret n°97-532 du 23 mai 1997 (Art. 4.1, 4.2 et 4.3) portant modification du décret du 17 mars 1967 : La superficie de la partie privative de ce lot ou de cette fraction de lot est de :

**66,96 m2**

**(Soixante six mètres carrés quatre vingt seize)**

Cachet de l’opérateur	Date de visite et d’établissement	Signature de l’opérateur
	Visite effectuée le : «Rdv» Fait à : Athis-Mons Le : «Date_Rapport» Opérateur : Monsieur xxxxxxxx	

Annexe : Attestation d’assurance



*Les membres du réseau OPENGROUPE,  
Vous accompagnent dans votre projet immobilier  
[www.opengroupe.fr](http://www.opengroupe.fr)*

---

## **ATTESTATION D'ASSURANCE**